

CONGREGATIO PRO CLERICIS

Lettre aux prêtres

Chers prêtres,

en la prochaine solennité du Sacré-Cœur de Jésus (le 15 juin 2012), nous célébrons comme d'habitude la « *Journée mondiale de prière pour la sanctification du Clergé* ».

(...)

Tel est notre magnifique destin : nous ne pouvons pas nous sanctifier sans travailler à la sainteté de nos frères, et nous ne pouvons pas travailler à la sainteté de nos frères sans avoir d'abord travaillé et sans travailler encore à notre propre sainteté.

En introduisant l'Eglise dans le nouveau millénaire, le Bienheureux Jean-Paul II nous rappelait la normalité de cet « idéal de perfection », qui doit être proposé dès le début à tout le monde : « *Demander à un catéchumène : 'Voulez-vous recevoir le Baptême ?' signifie lui demander en même temps : 'Voulez-vous devenir saint ?'* »¹.

Certes, le jour de notre Ordination Sacerdotale, cette même question baptismale a résonné de nouveau en notre cœur, en demandant toujours notre réponse personnelle ; mais elle nous a été aussi confiée, pour que nous sachions l'adresser à nos fidèles, en en gardant la beauté et la valeur.

(...)

Comme ministres de la miséricorde de Dieu, nous savons donc que la recherche de la sainteté peut toujours reprendre, à partir du repentir et du pardon. Mais comme prêtres, nous ressentons aussi le besoin de le demander au nom de tous les prêtres et pour tous les prêtres.²

(...)

Ce texte du Concile Vatican II :

« La raison la plus haute (« *eximia ratio* ») de la dignité humaine consiste dans la vocation de l'homme à la communion avec Dieu. L'homme est invité au colloque avec Dieu dès son origine : car il n'existe que parce que, créé par Dieu à partir de Son amour (« *ex amore* »), c'est toujours du sein de l'amour (« *ex amore* ») qu'il est conservé ; et il ne vit pleinement selon la vérité que s'il reconnaît librement cet amour et s'abandonne à son Créateur. Pourtant, beaucoup de nos contemporains ne perçoivent pas du tout, ou même rejettent explicitement cette conjonction intime et vitale avec Dieu » (« *hanc intimam ac vitalem coniunctionem cum Deo* »).³

(...)

Les nations déjà christianisées ne sont plus tentées de céder à un athéisme générique (comme dans le passé), mais elles risquent d'être victimes de cet athéisme particulier qui provient de l'oubli de la beauté et de la chaleur de la Révélation Trinitaire.

Aujourd'hui ce sont surtout les prêtres, dans leur adoration quotidienne et leur ministère quotidien, qui doivent tout reconduire à la *Communion Trinitaire* : ce n'est qu'à partir d'elle et en se plongeant en elle que les fidèles peuvent découvrir vraiment le visage du Fils de Dieu et sa *contemporanéité*, et qu'ils peuvent vraiment rejoindre le cœur de chaque homme et la patrie à laquelle tous sont appelés. Ainsi seulement, les prêtres que nous sommes peuvent proposer de nouveau aux hommes d'aujourd'hui la dignité d'être une personne, le sens des relations humaines et de la vie sociale, et le but de toute la création.

« *Croire en un seul Dieu qui est Amour* » : aucune nouvelle évangélisation ne sera vraiment possible si nous chrétiens ne sommes pas en mesure d'étonner et d'émouvoir à nouveau le monde, par l'annonce de la Nature d'Amour de notre Dieu, dans les Trois Personnes Divines qui l'expriment et qui nous impliquent dans leur propre vie.

Le monde d'aujourd'hui, avec ses déchirures toujours plus douloureuses et préoccupantes, a besoin de Dieu-Trinité, et la tâche de l'Eglise est de l'annoncer.

L'Eglise, pour s'acquitter de cette tâche, doit rester indissolublement enlacée avec le Christ, et ne jamais se laisser séparer de lui : elle a besoin de Saints qui habitent « *dans le cœur de Jésus* » et qui soient des témoins heureux de *l'Amour Trinitaire* de Dieu.

Et les Prêtres, pour servir l'Eglise et le Monde, ont besoin d'être Saints !

Mauro Card. Piacenza,
Préfet.

Celso Morga Iruzubieta,
Archev. Tit. d'Alba Maritime
Secrétaire.

¹ Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, n.31

² Congrégation pour le Clergé, le prêtre ministre de la Miséricorde Divine. Subside pour Confesseurs et Directeurs spirituels, 9 mars 2011, 14 - 18 ; 74 - 76 ; 110 - 116 (le prêtre comme pénitent et disciple spirituel).

³ *Gaudium et Spes*, n. 19 ; cfr. Catéchisme de l'Eglise Catholique n. 27.